

# L'évaluation du chômage

*Les statisticiens canadiens croient qu'on ne peut mesurer le désir de travailler.*



Peu d'informations économiques ont autant de retentissement, au Canada, que les données du chômage publiées avec ponctualité, au début de chaque mois, par l'organisme fédéral Statistique Canada. Il est vrai que les chiffres produits témoignent depuis longtemps d'un taux de chômage très élevé. En 1972, les chômeurs ont représenté, selon la statistique, 6,3 p. 100 de la population active (contre 6,4 p. 100 en 1971). Sur près de neuf millions de personnes actives, il en a touché plus de cinq cent mille au cours de l'année. Mais cela ne veut pas dire, loin de là, que cinq cent mille soutiens de famille sont restés sans emploi pendant douze mois. Qu'est-ce donc qu'un chômeur recensé? Quelle est, au Canada, la méthode d'évaluation du chômage?

## *Soixante-dix mille questionnaires*

Statistique Canada, ancien Bureau fédéral de la statistique, définit d'abord le chômeur comme une personne de plus de quatorze ans qui est sans emploi, qui cherche un emploi et qui se déclare prête à en accepter un dans une branche professionnelle déterminée. A la lumière de cette définition, les statisticiens établissent a posteriori le nombre de ceux qui, au cours d'une période donnée, n'avaient pas d'emploi et manifestaient le « désir évident de travailler » soit en cherchant effectivement du travail soit en indiquant qu'elles en auraient cherché si elles n'en avaient pas été empêchées par des circonstances particulières. La période considérée est la semaine qui précède la date du questionnement.

L'enquête porte sur un échantillon de trente mille ménages représentatifs

de la population canadienne, donc répartis sur tout le territoire. Elle réclame l'intervention de huit cents enquêteurs (1). Les questionnaires sont individuels. Il doit y en avoir un pour chacun des membres du ménage ayant plus de quatorze ans. Plus de soixante-dix mille questionnaires sont ainsi recueillis chaque mois. Pour chaque personne, ils réunissent des données

## *Arithmétique de l'emploi*



Chaque mois, un grand nombre de personnes deviennent chômeurs tandis qu'un grand nombre de chômeurs trouvent un emploi ou cessent d'appartenir à la population active. D'avril à mai 1972, par exemple, le taux du chômage est passé de 6,8 p. 100 à 6,2 p. 100 de la population active. Cela représentait une diminution de 34 000 chômeurs, dont le nombre était passé de 426 000 à 392 000. Sur les 426 000 chômeurs du mois d'avril, 146 000 ont trouvé un emploi en mai, 43 000 ont quitté la population active, 237 000 sont restés sans emploi. A ce chiffre de 237 000 chômeurs se sont ajoutés celui de 75 000 personnes qui ont perdu leur emploi en mai et celui de 80 000 personnes qui, classées « inactives » en avril, sont devenues chômeurs du seul fait qu'elles ont cherché du travail en mai. Cette dernière catégorie comprenait essentiellement des femmes qui n'exerçaient pas de profession au mois d'avril et des jeunes qui abordaient le marché du travail.

sur l'âge, le sexe, l'état-civil, le degré de parenté, l'activité professionnelle, la durée du chômage, le caractère du travail (plein temps, temps partiel).

La méthode d'évaluation par sondage est conforme aux normes internationales

actuelles et les études faites au cours des vingt-cinq dernières années dans de nombreux pays ont établi sa validité. L'évaluation administrative, largement employée en Europe occidentale, se fonde sur la déclaration des demandes d'emploi non satisfaites; elle est considérée comme plus aléatoire et réclame de longs délais. La technique de l'enquête par sondage ne possède pas elle-même toutes les vertus. Aussi les spécialistes canadiens s'efforcent-ils d'améliorer leur outil de travail. La principale difficulté à résoudre provient de ce que, en l'absence d'une définition rigoureuse du chômage, la frontière entre chômage et emploi reste imprécise. En 1960, par exemple, on a décidé de faire passer de la catégorie des personnes pourvues d'un emploi à la catégorie des chômeurs les travailleurs mis en congé sans salaire pour une durée n'excédant pas trente jours.

Statistique Canada étudie en ce moment la possibilité de faire passer à quinze ou seize ans la « limite d'âge » inférieure, actuellement de quatorze ans, de réviser le contenu du questionnaire, d'élaborer de nouvelles techniques de désaisonnalisation, etc. Les techniciens estiment cependant qu'une révision raisonnable des méthodes ne modifiera pas sensiblement le taux du chômage. Bien que les zones d'incertitude soient « nombreuses et gênantes », elles n'ont guère d'influence, disent-ils, sur le nombre des personnes que l'on gagnerait à classer sans équivoque dans la catégorie des chômeurs. Surtout, ils attachent un grand prix à la « continuité historique » des statistiques, qui seule

1. Le coût de l'enquête est élevé : annuellement, quelque deux millions de dollars canadiens (environ dix millions de francs français).